



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 23 mai 2025

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Notre dossier : 312-01049

Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2

Chère consœur,

Énergir a pris connaissance des sujets d'intervention et budgets déposés par les intervenants reconnus dans le dossier mentionné en objet portant sur les pièces déposées le 8 mai 2025. Conformément au délai fixé dans la lettre procédurale du 11 avril 2025 (A-0040), Énergir souhaite informer la Régie qu'elle n'a pas de commentaire particulier à formuler à leurs égards.

En ce qui a trait aux budgets de participation des intervenants, Énergir indique s'en remettre à la discrétion de la Régie, mais souligne que les budgets déposés par la FCEI et le RTIEÉ apparaissent particulièrement élevés par rapport à la moyenne des budgets déposés par les intervenants reconnus au dossier.

Énergir réserve ses droits de formuler des commentaires une fois les demandes de paiement de frais déposées par les intervenants qui auront participé au dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/nv